

INSEE ILE-DE-FRANCE *à la page*

700 000 Franciliens ont un besoin d'aide lié à leur état de santé

Société

Environ 2,6 millions de Franciliens âgés de 5 ans ou plus, soit un peu plus d'un quart de la population vivant à domicile, rencontrent des difficultés pour certaines activités de la vie quotidienne. Pour la majorité d'entre eux, il ne s'agit pas d'incapacités mais de gênes ou de légères difficultés. Par contre, un peu plus d'un million de Franciliens déclarent avoir des problèmes plus importants, et 700 000 d'entre eux ont un besoin d'aide du fait de leur état de santé.

La gestion des problèmes liés aux handicaps, aux incapacités et à la dépendance constitue un défi important pour la collectivité et plus particulièrement pour les collectivités territoriales chargées de leur prise en charge. L'enquête sur les handicaps, incapacités et la dépendance (cf. encadré) menée par l'Insee fin 1999 en métropole permet d'éclaircir la nature des difficultés des personnes et la population affectée. Cette étude vise à présenter des données de cadrage sur les difficultés qu'éprouve la population francilienne à effectuer en particulier certaines tâches de la vie quotidienne (cf. définitions). Les chiffres que l'on y trouve reflètent l'opinion qu'ont les personnes interrogées sur leur aptitude à accomplir une palette donnée d'actions, proposée dans le questionnaire.

En Ile-de-France, près de 2,6 millions de personnes âgées de 5 ans ou plus vivant en ménage ordinaire déclarent rencontrer des difficultés, même légères, dans la vie de tous les jours (cf. figure 1). Pour un million de ces personnes, les difficultés semblent très importantes : 315 000 personnes déclarent avoir beaucoup de mal à faire certains gestes ou réaliser certaines tâches mais restent autonomes, tandis que 700 000 personnes se disent incapables d'accomplir certaines tâches courantes sans assistance. Ces dernières représentent 7 % des Franciliens vivant à domicile, contre 10,5 % au total en métropole. Parmi elles, 130 000 (1,3 % contre 2,4 % en métropole) ont besoin d'aide pour les activités élémentaires de la vie quotidienne : toilette, habillage, alimentation, élimination de selles et des urines, transfert entre le lit et le fauteuil.

A l'opposé, près des trois quarts des Franciliens n'ont déclaré aucune difficulté, même légère, pour les activités sur lesquelles ils ont été interrogés. En France métropolitaine, seulement deux tiers de la population déclare n'avoir aucun problème. Cet écart s'explique en partie par la jeunesse de la région comparée à la population métropolitaine, la présence de difficultés augmentant nettement avec l'âge. La composition sociale de la région explique aussi partiellement cet écart. En effet, les handicaps touchent plus lourdement les milieux modestes que les classes sociales favorisées, qui sont sur-représentées en Ile-de-France.

INSTITUT
NATIONAL DE LA
STATISTIQUE
ET DES ETUDES
ECONOMIQUES



Figure 1 - Incapacités, par sexe et âge (en milliers)

	Total				Hommes				Femmes			
	Total	05-59 ans	60-79 ans	80 ans et +	Total	05-59 ans	60-79 ans	80 ans et +	Total	05-59 ans	60-79 ans	80 ans et +
Ont des difficultés, même légères	2 655	1 546	850	259	1 215	791	335	89	1 440	755	515	170
en % :												
dont besoin d'aide :												
pour les activités élémentaires	130	38	43	49	60	22	21	17	70	16	22	32
en %	1,3	0,5	3,1	17,9	1,3	0,5	3,8	17,2	1,4	0,4	2,6	18,4
pour d'autres activités	570	224	216	130	177	77	62	38	393	147	154	92
en %	5,8	2,7	15,5	47,6	3,8	1,9	11,2	38,4	7,6	3,5	18,3	52,9
dont autonomes :												
mais de grandes difficultés	315	154	121	40	81	24	43	14	234	130	78	26
en %	3,2	1,9	8,7	14,7	1,7	0,6	7,8	14,1	4,5	3,1	9,3	14,9
mais de légères difficultés, problèmes sensoriels ou troubles du comportement sans incapacité	1 640	1 130	470	40	897	668	209	20	743	462	261	20
en %	16,7	13,8	33,6	14,7	19,1	16,6	37,7	20,2	14,4	11,2	31,0	11,5
N'ont pas de difficultés	7 193	6 634	545	14	3 471	3 242	219	10	3 722	3 392	326	4
en %	73,0	81,1	39,1	5,1	74,1	80,4	39,5	10,1	72,1	81,8	38,8	2,3
Total	9 848	8 180	1 395	273	4 686	4 033	554	99	5 162	4 147	841	174

Source : Insee, enquête HID 1999

Actes élémentaires : 130 000 Franciliens dépendants

700 000 Franciliens déclarent avoir besoin d'aide pour certaines tâches de la vie quotidienne (cf. figure 1). Parmi eux, 130 000 sont dépendants pour les activités dites « élémentaires ». Les autres, s'ils sont autonomes pour ces actes élémentaires, ont besoin d'aide pour effectuer, par exemple, des achats (sortir du domicile et porter des paquets) ou des tâches ménagères.

La toilette est l'activité qui pose le plus de difficultés : 90 000 ne peuvent la faire tout seuls. Viennent ensuite l'habillage et l'alimentation (cf. figure 2), les deux autres activités, élimination et transfert entre le lit et le fauteuil, posent des problèmes à moins de personnes. Enfin, 19 000 personnes cumulent les cinq incapacités. Les personnes qui ont besoin d'aide pour ces actes élémentaires de la vie quotidienne sont en général également dépendantes pour les autres activités telles que les tâches ménagères et de gestion.

Figure 2 - Actes élémentaires de la vie quotidienne

	Ont besoin d'aide pour :	
	au moins une de ces cinq activités	et au moins une des quatre autres
Toilette	90 000	70 000
Habillement	80 000	65 000
Alimentation *	65 000	50 000
Élimination **	40 000	40 000
Transferts ***	40 000	33 000
Cumul des 5 incapacités	19 000	///
Ensemble besoin d'aide	130 000	///

* manger des aliments préparés : les couper...

** des selles et des urines.

*** entre le lit et le fauteuil.

Source : Insee, enquête HID 1999

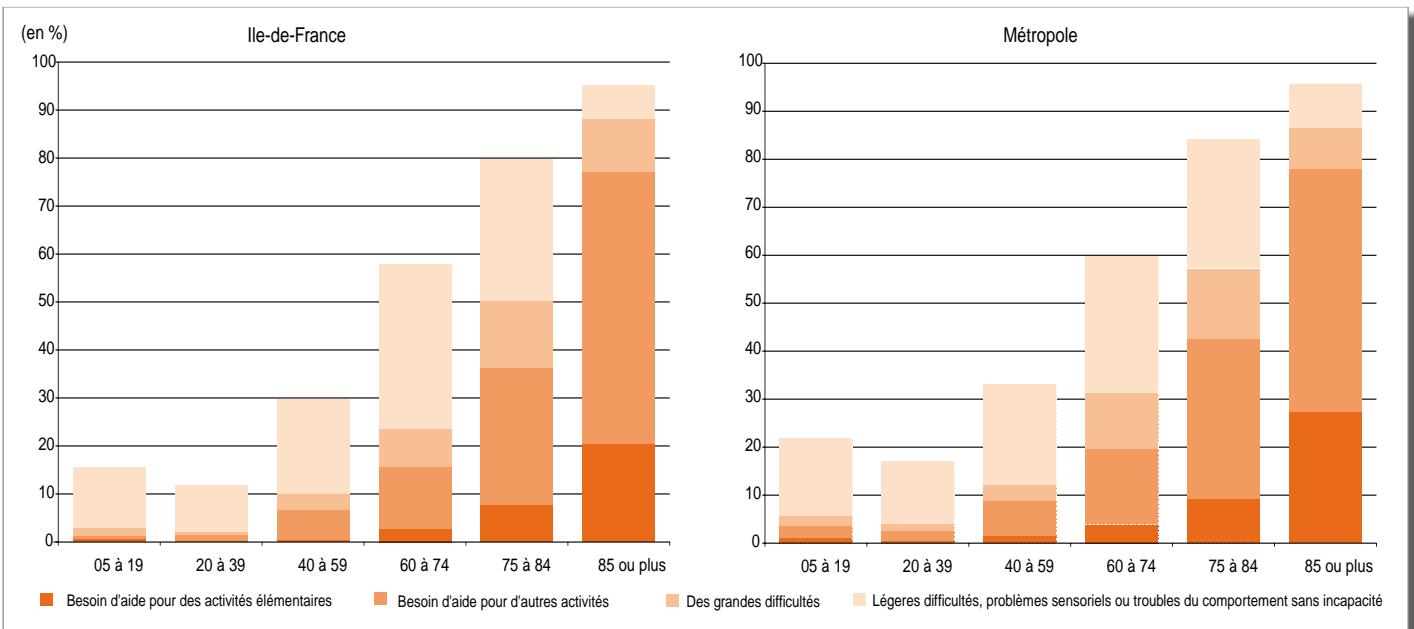
Parmi les 570 000 personnes dépendantes pour une activité de la vie quotidienne, mais autonomes pour les activités élémentaires, 95 % le sont pour faire leurs achats ou les tâches ménagères (410 000 pour les achats, 380 000 pour les tâches ménagères). Les 5 % restants sont dépendants pour se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, ou du fait de leurs problèmes de souplesse, pour manipuler des objets.

Parmi les plus dépendants, 55 % reçoivent une aide médicale ou ménagère

Les personnes dépendantes pour les actes élémentaires bénéficient pratiquement toutes d'une aide (près de 98 % dans l'enquête) en particulier pour leurs soins personnels. L'aide provient d'abord de l'entourage. En effet, près de 85 % d'entre elles sont aidées régulièrement du fait de leurs problèmes de santé par leur conjoint, leurs enfants ou leurs parents, et entre 5 et 10 % sont aidées par un ami ou voisin. Mais un peu plus de la moitié (environ 55 %) de ces personnes reçoivent également une aide professionnelle. Dans les trois quarts des cas il s'agit d'une aide médicale ou paramédicale, et d'une aide ménagère sinon. Pour leurs soins personnels, cette aide provient de leur entourage pour 60 % d'entre elles, et est professionnelle pour les 40 % restants.

Les personnes qui ne sont pas dépendantes pour les activités élémentaires de la vie quotidienne mais qui le sont pour d'autres activités sont moins souvent aidées : 60 % déclarent recevoir de l'aide en raison de leurs problèmes de santé. Un peu moins de la moitié d'entre elles disent qu'elles ne reçoivent cette aide que d'une seule personne. En plus des 60 % de personnes qui déclarent une aide, au moins 25 % en recevraient une dans les faits (le conjoint fait les courses ou s'occupe des repas...). Cette aide n'est peut-être pas décrite spontanément par le répondant car elle lui paraît naturelle, et pas réellement liée à son état de santé.

Figure 3 - Les incapacités augmentent avec l'âge



En Ile-de-France, au sein de la population âgée de 85 ans ou plus, un peu plus de 20 % des personnes ont besoin d'aide pour les tâches élémentaires de la vie quotidienne, 55 % environ ont besoin d'aide pour d'autres activités et près de 10 % ont de grandes difficultés mais n'ont pas absolument besoin d'aide.

Source : Insee, enquête HID 1999

Les trois quarts des Franciliens qui disent avoir besoin d'aide pour certaines activités, soit 575 000 personnes parmi 700 000, sont satisfaits pour l'essentiel de celle qu'ils reçoivent. Parmi les 175 000 personnes qui ont affirmé que l'aide qu'ils recevaient était incomplète, 120 000 disent manquer de moyens financiers, vient ensuite le manque « d'aide humaine » (80 000), et enfin le manque d'équipements.

Des difficultés en forte croissance après 80 ans

La proportion de personnes ayant besoin d'aide augmente avec l'âge. Si la part des personnes qui ont besoin d'aide pour les activités élémentaires est très faible avant 60 ans (0,5 %), elle augmente assez rapidement à partir de 75 ans (cf. figure 3). Elle atteint 18 % pour les personnes âgées de 80 ans ou plus et 30 % au-delà de 90 ans.

Pour les autres activités (achats, aides ménagères...), le besoin d'aide est plus fréquent et se fait ressentir plus tôt. La proportion des personnes qui ont besoin d'aide pour ces actes augmente lentement dès 40 ans et dépasse les 10 % autour de 60 ans. Puis elle croît rapidement après 70 ans, pour atteindre aux grands âges un taux proche de 60 %. Près de la moitié des personnes âgées de 80 ans ou plus sont dépendantes pour ces activités, et uniquement celles là.

Au total, les deux tiers des Franciliens âgés de 80 ans ou plus ne sont pas autonomes. Les disparités entre hommes et femmes sont importantes. Si 70 % des femmes déclarent être dépendantes après 80 ans, ce n'est le cas que pour 55 % des hommes de cette classe d'âge. Entre 60 et 80 ans, la différence est moins marquée : 14,5 % pour les hommes et 21 % pour les femmes. Ces écarts n'apparaissent cependant que pour les activités autres qu'élémentaires. L'attention plus forte que portent les femmes aux tâches ménagères pourrait les conduire à exprimer plus souvent un besoin d'aide que les hommes.

De grosses difficultés pour 315 000 personnes, néanmoins autonomes

Environ 315 000 personnes se disent autonomes pour chacune des activités sur lesquelles portait le questionnaire, mais déclarent avoir beaucoup de problèmes pour au moins l'une

Définitions

Les incapacités sont les difficultés ou impossibilités de réaliser des actes élémentaires comme se tenir debout, s'habiller, parler... Dans l'enquête HID, les personnes âgées de 5 ans ou plus ont été interrogées sur leurs difficultés à accomplir des tâches élémentaires de la vie quotidienne : toilette, habillage, alimentation, élimination, transferts entre lit et fauteuil. Elles ont également été interrogées sur leur mobilité (déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du domicile), leur capacité à faire des achats, les tâches ménagères et de gestion, sur leurs problèmes de cohérence, d'orientation, de vision, d'audition, de parole, et enfin sur leurs difficultés de manipulation et celles liées à un manque de souplesse.

Cet article traite plus particulièrement des incapacités déclarées par ces répondants et de l'aide qu'ils reçoivent.

Pour les étudier, cinq groupes indépendants ont été constitués :

- les personnes qui disent avoir besoin d'aide pour les tâches élémentaires ;
- celles qui déclarent avoir besoin d'aide pour certaines activités, mais pas pour les tâches élémentaires de la vie quotidienne ;
- celles qui ont déclaré des grosses difficultés pour certaines activités, mais qui disent néanmoins pouvoir les accomplir sans aide ;
- celles qui n'ont déclaré que de légères difficultés, qui ont déclaré des réels problèmes de vision ou d'audition, des troubles du comportement (agressivité...) mais aucune incapacité ;
- les personnes qui n'ont, au cours de ces questions, déclaré aucune difficulté, même légère.

d'entre elles. Les difficultés les plus fréquemment citées sont les problèmes de souplesse (beaucoup de mal à se pencher, à manipuler des objets : 140 000 personnes), puis les difficultés pour faire les achats (pour porter les courses, principalement), et pour contrôler les urines. Parallèlement aux problèmes physiques, un nombre important de personnes (plus de 100 000) semblent avoir des problèmes de communication ou de comportement : elles ont du mal à communiquer, un comportement impulsif ou de nature à les mettre en danger. Enfin, moins de 50 000 personnes déclarent avoir des problèmes d'orientation, des difficultés à retrouver leur chemin quand elles sortent.

La part de ce groupe dans la population augmente lentement entre 40 et 70 ans, connaît un maximum entre 80 et 85 ans, puis diminue. Ce qui semblerait indiquer, sans préjuger de l'effet génération, que c'est un état transitoire, avant une perte partielle d'autonomie quand les difficultés s'aggravent.

Seules 18 % des personnes de ce groupe déclarent recevoir une aide en raison de leurs problèmes de santé. En général, ces personnes ne déclarent qu'un seul aidant. Dans la moitié des cas il s'agit d'une aide ménagère, et dans l'autre moitié des cas, c'est une personne de la famille proche, qui les aide essentiellement pour les tâches ménagères et de gestion.

De légères difficultés pour 1 640 000 personnes

Les personnes de ce groupe déclarent connaître de légères difficultés pour certaines activités comme les tâches ménagères, ou pour faire leurs achats : il s'agit aussi de personnes qui ont des problèmes de vision, d'ouïe, d'expression, ou de cohérence (caractère impulsif, agressif). Elles n'ont par contre déclaré aucune autre grosse difficulté ou incapacité, ni aucun besoin d'aide.

Entre 10 et 15 % de la population âgée de moins de 50 ans déclare avoir de légères difficultés. Après 50 ans, cette proportion augmente. Entre 60 et 80 ans, elle atteint son maximum : cela concerne un tiers de la population. Puis, son importance diminue ensuite, les personnes âgées ayant des difficultés souvent plus importantes.

L'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID)

L'enquête HID traite des conséquences des problèmes de santé dans la vie quotidienne des personnes. Ces problèmes de santé peuvent être liés aux atteintes de l'âge, mais ils peuvent aussi avoir des origines accidentelles, être la conséquence de maladies ou provenir de malformations congénitales. L'enquête vise, entre autres, à relever l'aide dont bénéficient ces personnes et permettre l'évaluation de celle qui leur serait nécessaire.

Fin 1999, le questionnaire a été adressé à un échantillon de personnes vivant en domicile ordinaire. Les personnes vivant en institution avaient fait l'objet d'une première enquête en 1998, et n'ont pas été intégrées dans cette étude.

Les personnes enquêtées en 1999 ont été sélectionnées parmi les 360 000 répondants à l'enquête préliminaire "Vie Quotidienne et Santé" : cette enquête avait accompagné le recensement de la population de mars 1999. Le questionnaire a recueilli 16 945 réponses dont 2 339 en Ile-de-France.

Cette opération bénéficie du soutien financier du ministère de l'Emploi et de la solidarité, de celui des caisses nationales de Sécurité sociale (CNAMTS, CNAV, CNAF et CANAM), des caisses de retraites complémentaires (AGIRC et ARRCO), des mutuelles et assurances (FFSA, Fédération française des sociétés d'assurance ; GEMA, Groupement d'entreprises mutuelles d'assurances, MGEN), de l'association chargée de l'insertion des travailleurs handicapés (AGEFIPH) et de l'association des paralysés de France (APF).

Notre travail a porté sur la partie « incapacités » du questionnaire pour les personnes en ménage ordinaire, à laquelle seules les personnes âgées de 15 ans ou plus ont répondu en entier. Les enfants de moins de 5 ans ont été écartés de l'étude car seul un petit nombre de questions les concernait. Avant 25 ans, les personnes enquêtées ont rarement répondu seules à l'enquêteur et la présence de leurs parents a sans doute influé sur leurs réponses à certaines questions comme celles portant sur le comportement.

Lionel Qualité
Service études et diffusion

Pour en savoir plus

Dutheil N. : « Les aides et les aidants des personnes âgées », *Enquête et résultats*, n° 142, ministère de l'Emploi et de la solidarité, DREES, novembre 2001.

Colin C. et Coutton V. : « Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après HID », *Enquête et résultats*, n° 94, ministère de l'Emploi et de la solidarité, DREES, décembre 2000.

Mormiche P. : « Le handicap se conjugue au pluriel », *Insee Première*, n° 742, octobre 2000.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

N° 208

Directeur de la publication : Alain Charraud - Comité éditorial : Odile Bovar - Rédactrice en chef : Corinne Benveniste - Secrétaire de rédaction : Josette Siroisits - Conception graphique : Muriel Granet - Maquette : Vincent Bocquet - Crédit photo : Stéphane Joubert - Impression : Comelli.

Vente sur place et par correspondance : Direction régionale d'Ile-de-France - Information-Commercialisation - 7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux - 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex - tél. 01 30 96 90 99 - Fax 01 30 96 90 27 -

INSEE Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris Cedex 12 - Tél. 01 41 17 66 11 - Fax 01 53 17 88 09 -

Abonnement : Françoise Charbonnier - 12 numéros par an, France : 22 € - Etranger : 27 € - Le numéro : 2,2 €.

N° ISSN 0984-4724 - Dépôt légal : 1er semestre 2002 - Code SAGE : I0220852 - Commission paritaire n° 2133 AD
© INSEE 2002